



COMPTE-RENDU N°330

Conseil exécutif – présentiel
Samedi 25 et dimanche 26 mai 2024

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, chargé-e-s de mission, président-e-s et secrétaires de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du 26 juin 2024.

Membres du conseil exécutif : Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont (samedi), Nathalie Huet, Alexandre Huvet (samedi), Julien Laffay (jusqu'à dimanche 10h00), Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza (samedi), Yohan Penel

Assistent : Pascal Bildstein (directeur Evènementiel – samedi après-midi), Olivier Bime (DTN adjoint), Dominique Froissart (chargé de mission Vie sportive – visioconférence le dimanche), Lionel Grenouillet (CPL), Eric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur de la Performance sportive – visioconférence le samedi matin)

Excusés : Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Roland Boigeol, Jules Harduin, Benoît Laurent, Sandrine Mouillon

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du compte-rendu du conseil exécutif des 23 et 24 mars 2024	
	<p>Avant le vote, des remarques et demandes de corrections sont demandées par des élus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie Huet : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Page 17 : remplacer « équipements « dangereux » par « équipements hors sécurité » (équipements) ◦ Page 17 : remplacer « déréférencer » par « Anonymiser les références » (volants) ◦ Page 20 : sur le loyer du projet « Maison du Bad », préciser que les 600k€ sont annuels <p>Vote n°1 : validation du compte-rendu du conseil exécutif des samedi 23 et dimanche 24 mars 2024</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 10 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>Le compte-rendu du conseil exécutif des samedi 23 et dimanche 24 mars 2024 est validé à l'unanimité.</p> <p>Avant de passer aux différents sujets à l'ordre du jour, un point est fait par le président au sujet du dossier Corvée/Labar, et des actions effectuées ou en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 avril : correction de la Race to Paris – interpellation de la BWF par la FFBaD • 19 avril : communiqué de presse de la BWF actant l'erreur et la correction effectuée • 23 avril : lancement de la procédure réglementaire (avocat + FFBaD), interpellation du bureau exécutif de la BWF • 27 avril : intervention de Sylvain Benaïn en AG • 28 avril : Council de la BWF • 5 mai : lettre du SG de la BWF 	0_Projet_CR_Cex_2403 23-24.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • 8 mai : contestations officielles (avocat + FFBaD) • 10 mai : publication de la Race to Paris finale • 12 mai : Council de la BWF • 13 mai : lettre du président de la BWF <p>Dans l'attente de la décision finale du CIO, <i>Yohan Penel</i> évoque le nécessaire rapport de force avec la BWF qui aujourd'hui n'assume aucune responsabilité dans l'erreur qu'ils ont commise (et reconnue). Ce rapport de force peut concerner l'organisation des animations à l'adidas arena durant les Jeux ou l'organisation des championnats du monde 2025. <i>Julien Laffay</i> rétorque que se désister sur ces deux points n'auraient aucun impact sur la BWF, la France ne pesant pas suffisamment sur l'échiquier mondial. Il demande quel est le coût/bénéfice de poursuivre ce combat mené au côté des athlètes.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> demande pourquoi cette erreur n'a pas été détectée avant. <i>Yohan Penel</i> répond que la BWF a eu connaissance de l'erreur dès le mois de décembre mais qu'elle n'a fait la modification qu'en avril. De notre côté, nous importons dans notre base de données les éléments de la BWF.</p> <p><i>Gilles Castillon</i> demande qui est le décideur final et quelles sont les procédures. <i>Yohan Penel</i> répond que c'est le CIO qui décide <i>in fine</i>, et précise qu'il est possible de faire un recours sur le volet sportif auprès du tribunal arbitral du sport (TAS). <i>Eric Salanoubat</i> précise qu'une fois la décision du CIO connue, si celle-ci est négative, il est important de demander des compensations financières à la BWF. <i>Olivier Bime</i> précise qu'il y avait 4 français lors de l'AG de la BWF et qui se sont fortement mobilisés pour influencer la décision du Council (au sein duquel il n'y a pas de consensus).</p>	
	1/ Performance sociale : modifications réglementaires liées au médical	
Performance sociale	<p style="text-align: right;"><i>Henri GUERMONT, médecin fédéral</i></p> <p>La commission médicale, à l'occasion de sa réunion du 06 décembre 2023, a souhaité fixer clairement les règles de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR).</p> <p>Prévoir pour tous les sportifs inscrits sur les listes de haut niveau indépendamment de l'âge.</p> <p>Dans les deux mois qui suivent la première inscription sur la liste des sportifs de haut niveau et annuellement pour les inscriptions suivantes, les sportifs de haut niveau devront se soumettre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un examen médical réalisé par un médecin du sport comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport ; ◦ Un bilan diététique et des conseils nutritionnels ; ◦ Un bilan psychologique visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive ; ◦ La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la société française de médecine de l'exercice et du sport ; ◦ Un électrocardiogramme de repos. <p>La commission souhaite demander une échographie cardiaque à l'inscription et une autre à l'âge adulte si la première échographie cardiaque a eu lieu avant 18 ans.</p> <p>De plus, ils souhaitent rajouter une date butoir pour remplir le dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant le 1^{er} mars de chaque année pour la première inscription ; • Avant le 31 mars de chaque année pour les inscriptions suivantes. <p>Le médecin fédéral déplore trop de dossiers non à jour sur le portail de suivi quotidien du sportif (PSQS).</p>	<p>1.1.1_Note_com_medicale_modification_CACI_Cex_240525-26.pdf</p> <p>1.1.2_GUI02.01F01_Pso_CACI_Cex_240525-26.pdf</p> <p>1.2.1_Note_Surveillance_Medicale_Reglementaire_Cex_240525-26.pdf</p> <p>1.2.2_GUI02.01.A01_Pso_SurveillanceMedicale_Cex_240525-26.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Agnès Chacun</i> demande à ce que ces modifications soient communiquées aux intéressés. <i>Béatrice Panizza</i> s'interroge ce qu'il advient en cas de non-respect des modalités du SMR. <i>Gilles Castillon</i> se questionne sur la facilité de mise en place du nouvel examen et dans quels délais.</p> <p>Vote n°2 : mise à jour de l'annexe du règlement médical sur la surveillance médicale réglementaire avec l'arrêté ministériel de 2016</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est validée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°3 : validation de l'ajout de l'échographie cardiaque dans la liste les examens demandés dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est validée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°4 : validation de la date butoir sur la surveillance médicale réglementaire</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est validée à l'unanimité.</p> <p>La commission médicale a été interpellée par le ministère des sports au sujet du certificat médical. Il est demandé de modifier certaines mentions de l'encadré réservé au médecin. De plus, le médecin fédéral propose le retrait de deux phrases en fin de certificat médical.</p> <p>Vote n°5 : validation du nouveau formulaire « Certificat médical de non-contre-indication »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est validée à l'unanimité.</p> <p>Le président ajoute un point au débat, après en avoir échangé en amont avec le médecin fédéral. A la suite de la loi du 02 mars 2022, il est laissé à la discrétion des fédérations le maintien de l'obligation de présentation d'un certificat médical (la première année puis tous les trois ans) pour l'obtention d'une licence sportive pour les personnes majeures.</p> <p>Des retours de terrain mettent en avant que le certificat médical est une barrière à la pratique, notamment du fait des déserts médicaux et que le niveau d'examen peut différer fortement d'un médecin à l'autre. De même, des</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>syndicats de médecins généralistes ont interpellé la fédération sur l'inutilité de ces certificats. <i>Henri Guermont</i> rappelle que le rôle d'une fédération est de prendre soin de ses licenciés, en particulier de favoriser la détection de facteurs de risque cardio-vasculaire.</p> <p>Après le débat associé à ce sujet, il est proposé au vote un vote de principe pour la suppression de cette obligation.</p> <p>Vote n°6 : vote de principe quant à la validation de la suppression de l'obligation du certificat médical obligatoire tous les trois ans pour les personnes majeures à condition de fourniture d'un questionnaire de santé annuel permettant l'exemption.</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 10 / Contre : 2 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est validée à la majorité.</p> <p>La commission médicale est donc missionnée pour modifier le règlement médical en tenant compte de ce vote de principe. Cela devra s'accompagner d'une communication forte pour inciter les licenciés à aller régulièrement chez le médecin. <i>Eric Salanoubat</i> fera le point avec Generali.</p>	
	<p>2/ Finances & Economies du badminton : point budgétaire</p>	
<p>Finances & Economies du badminton</p>	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, trésorier général</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Une synthèse par secteur est présentée au conseil exécutif.</p> <p>Il est à noter que, du fait du déroulement des YIFB en mars, l'avancement du secteur événementiel est déjà à 80% du prévisionnel, sans que cela ne soit inquiétant. De même, avec déroulement d'une première assemblée générale, le secteur administratif est en avance sur son avancement.</p> <p>La seule alerte porte sur l'avancement de certaines lignes de la performance sportive. <i>Gilles Castillon</i> souhaite qu'il ne se produise pas la même chose qu'en 2023.</p> <p>Le DTN adjoint remercie, au nom du DTN, le comité exécutif pour sa confiance et les moyens mis en œuvre pour porter ce projet de performance sportive.</p> <p><i>Julien Laffay</i> informe que le résultat financier des YIFB 2024 devrait être bien meilleur que le déficit de 250k€ inscrit au budget. <i>Yohan Penel</i> propose d'affecter les 100k€ d'économies comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couverture des 70k€ de déficit prévisionnel sur l'exercice 2024 • 20k€ affectés au secteur JOP 2024 pour proposer des hospitalités pendant les Jeux • 10k€ pour soutenir les appels à projet du secteur Relations avec les territoires <p>Aucune opposition n'est signalée à cet arbitrage.</p>	<p>2_Note_état_budgétaire_1er_trimestre_2024_Cex_240525-26.pdf</p>
	<p>3/ Performance sportive : point de situation</p>	
<p>Performance sportive</p>	<p style="text-align: right;"><i>Agnès CHACUN, vice-présidente Performance sportive</i> <i>Thierry SOLER, directeur de la Performance sportive</i> <i>Olivier BIME, directeur technique national adjoint</i></p> <p>Qualifications aux Jeux Olympiques</p> <p>Au 14 mai 2024 (qualifications terminées – classement définitif)</p> <ul style="list-style-type: none"> • SH : Toma Junior POPOV : 16^e qualifié • SD : Xuefei QI : 23^e qualifiée • DH : Christo POPOV / Toma Junior POPOV : 14^e paire qualifiée 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • DD : Anne TRAN / Margot LAMBERT : 10^e paire qualifiée • MX : Thom GICQUEL / Delphine DELRUE : 10^e paire qualifiée <p>Qualifications aux Jeux Paralympiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité Paralympique de sélection du 9 avril : David TOUPE, Thomas JAKOBS, Faustine NOEL, Lucas MAZUR (via les doubles) • Comité Paralympique de sélection du 23 avril : Maud LEFORT, MÉRIL LOQUETTE, Charles NOAKES (via les simples) • Commission Bipartite de la BWF : 6 dossiers français. Seule Milena SURREAU a été retenue. <p>Rappel recrutement INSEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 postes ouverts : head coach, responsable des simples + 1 adjoint, responsable des doubles + 2 adjoints et 1 préparateur physique • Candidatures possibles jusqu'au 27 avril : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Plus de 70 candidats pour plus de 80 candidatures, 24 pays différents représentés ◦ Première sélection effectuée pour passage de premiers entretiens, à l'issue duquel un premier classement a été fait. ◦ Deuxième étape dans les jours suivant le conseil exécutif avec un deuxième tour d'entretiens • <i>Franck Laurent</i> rappelle l'importance de ne pas dépasser le budget alloué à la performance sportive pour l'exercice 2024. La projection à date fait état d'un dépassement de 50k€ qu'il va falloir compenser. <i>Thierry Soler</i> précise que la projection dépend en particulier du nombre de contrats de préparation olympique que l'ANS et le MSJOP nous alloueront pour septembre 2024 et janvier 2025. <p>Premiers titres européens en valide et un record de médailles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Or <ul style="list-style-type: none"> ◦ Anne TRAN/Margot LAMBERT en double dames ◦ Thom GICQUEL/Delphine DELRUE en double mixte • Argent <ul style="list-style-type: none"> ◦ Toma Junior POPOV en simple homme <p>Effectifs prévisionnels de CTS (conseillers techniques sportifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 postes en 2023 • 24 postes en 2024 • 25 postes en 2025 <p>Autres informations</p> <ul style="list-style-type: none"> • La FFBaD est désormais éligible pour percevoir le solde de la taxe d'apprentissage (via le DEJEPS National). • Demande ministérielle auprès de toutes les fédérations afin de produire une note pour le 3 juin afin de connaître le « <i>Plan stratégique pour favoriser l'accueil de nouveaux licenciés à l'issue des JOP 2024</i> » . <ul style="list-style-type: none"> ◦ A chaque saison post-olympique depuis l'introduction du badminton aux Jeux Olympiques, il y a eu un pic d'augmentation de licenciés (en pourcentage) à la FFBaD. 	
	4/ JOP 2024 : point d'avancement	
JOP 2024	<p style="text-align: right;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président JOP 2024</i></p> <p>Relais collectifs de la flamme</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 mai 2024 à 18h20 au petit palais des sports à Toulouse <ul style="list-style-type: none"> ◦ Environ 800 inscrits pour assister au relais badminton dans le petit palais ◦ Une fois la flamme passée, animation et promotion du badminton dans le petit palais ◦ Toute l'après-midi sur la place du Capitole, animation et promotion du Air Badminton 	4_PPT_JOP_2024_Cex_240525-26.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Gilles Castillon</i> déplore le manque de mise en avant de ce relais et de sa présence sur la chaîne dédiée dans la communication fédérale pour cause de TOP 12. • 5 juillet 2024 à 18h45 au niveau de la place Auguste Perret au Havre <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organisation différente ◦ Relais extérieur : 2 scenarii envisagés ◦ 05 juillet 2024 : journée mondiale du badminton ◦ Les terrains seront utilisés par le comité 76 et les clubs locaux pour des animations grand public. <p>Club France Le pavillon badminton se situera au Club France, fan zone officielle de l'équipe de France, au parc de la Villette.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre névralgique de l'équipe de France <ul style="list-style-type: none"> ◦ Seule fan zone exclusive de l'équipe de France ◦ 700 000 visiteurs attendus – le plus grand site de célébration des JOP 2024 ◦ 40 000m², un dispositif de célébrations et d'animations inégalées • Période Olympique <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1 000 entrées offertes à la FFBaD pour son écosystème – procédure d'attribution en cours de validation ◦ Afin d'anticiper d'éventuels besoins, les élus ont été mis sur la liste des « intervenants » du Club France. ◦ <i>Eric Charmier</i> interroge sur la procédure d'attribution. <i>Franck Laurent</i> demande si les présidents des organismes concentrés seront bénéficiaires ou, au minimum, ceux qui ont acheté des billets sur la billetterie fédérale. <i>David Courbet</i> demande si les SHN non qualifiés seront considérés et propose la mise en place d'un jeu en ligne. • Période Paralympique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le planning d'animations doit être finalisé par le CPSF. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le badminton s'est positionné sur les jours en début de compétition de para-badminton. ▪ Attente de plus d'informations du CPSF <p>Archi-Folies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pavillon badminton installé dans le Club France • Inauguration officielle : jeudi 13 juin à partir de 19h30 • En présence de : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Madame la ministre de la culture – Rachida DATI ◦ Monsieur le président du CNOSF – David LAPPARTIENT • Plusieurs organisations prévues en fonction de la météo extérieure sur la période • Animation des terrains du Club France <ul style="list-style-type: none"> ◦ Animation d'un terrain en dalle pendant 3 jours du 01 au 03 août ◦ Animation d'un terrain en sable 2 jours du 02 au 03 août : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence du collectif France d'AirBadminton (1 jour) • Héritage <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rédaction d'un appel à intérêt à destination des territoires pour la reprise de la structure ◦ Pas de reprenneur dans le monde du badminton : la fédération laisse le pavillon à l'école <p>Billetteries</p> <ul style="list-style-type: none"> • Olympique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Attributions des billets à l'ensemble des populations concernées ◦ Mail à destination des personnes pour leur donner plus d'informations sur le processus • Solidaire <ul style="list-style-type: none"> ◦ Envoi du document à la direction des sports (DS) avec l'ensemble des retours de ligues ◦ Retour de la direction des sports favorable : l'ensemble des noms ont été acceptés ◦ Les personnes seront contactées directement par la direction des sports. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Des billets avaient été rendus lors du premier appel, faute de candidats. Une deuxième attribution de billets (cette fois-ci exclusivement pour le badminton (82) et le para-badminton (356)) a été faite. <p>Autres animations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paris Porte de la Chapelle : animation d'un terrain de AirBadminton <ul style="list-style-type: none"> ◦ Du 27 juillet au 11 août et du 29 août au 02 septembre ◦ Animation et initiation de 7h30 à 21h ◦ Des cadres techniques mobilisés seront team leaders et les bénévoles recrutés seront des équipiers supplémentaires. ◦ Compte tenu du contexte de tension avec la BWF liée au dossier Corvée-Labar, <i>Yohan Penel</i> interroge sur le maintien ou non de cette animation qui ne concerne que les détenteurs de billets. <i>Julien Laffay</i> pense que ça n'aura aucun impact. <i>Gilles Castillon</i> informe que tout le matériel de AirBadminton sera laissé en héritage à la FFBaD. <i>Nathalie Huet</i> précise que des négociations sont en cours pour l'intégration de la France dans le circuit international de AirBadminton. <i>Béatrice Panizza</i> demande quel avantage la FFBaD a en assurant cette animation, sachant que le logo FFBaD ne sera présent nulle part. <p>Bienvenue chez les badistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Très peu de retours pour de potentiels logements, et pour des volontaires potentiellement intéressés • Plusieurs relances effectuées pour s'assurer des besoins. A ce jour, pas de retours. <p>Héritage matériel des Jeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donation sous la forme d'appel à projets <ul style="list-style-type: none"> ◦ Respectant les trois principes directeurs du COJO Paris 2024 ◦ Et des critères supplémentaires de cohérence et de pertinence du projet proposé par les instances ◦ 23 réponses à l'appel à projets de la part des territoires ◦ La fédération a un pouvoir de préemption sur cet appel à projets. ◦ Plusieurs élus notent qu'aucune information au conseil exécutif n'a été faite autour de cet appel à projets, ni sur le calendrier, ni sur les critères, ni sur les attributions (déjà connues manifestement dans certains territoires). ◦ Il est précisé que le coût d'acheminement est à la charge des territoires bénéficiaires. • La FFBaD hérite du parquet, lequel pourra être réutilisé pour les CM 2025. <p>Informations pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des restrictions de circulation auront lieu à proximité des lieux de compétitions, selon un code couleur. • Le village des athlètes étant proche du siège fédéral, il se peut que la zone du siège soit aussi concernée par des restrictions de déplacement. • Informations et procédures à suivre à retrouver sur les sites officiels de la ville de Paris et du gouvernement 	
	<p>5/ Direction : résultats des appels d'offres équipementier et Internationaux de France de Badminton</p>	
<p>Direction</p>	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Deux appels d'offres ont été ouverts pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements 2025-2030, • Les Internationaux de France de Badminton 2027-2030. <p>Les dépôts des dossiers ont eu lieu lors du premier trimestre, et les dossiers ont été étudiés par un panel de professionnels et d'élus fédéraux.</p> <p>Un vote aura lieu au cours du moins de juin (par vote électronique) pour voter les attributions des appels d'offres.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>NB : La suite des éléments revêtant un caractère confidentiel, ce compte-rendu ne fournira pas plus d'informations sur le sujet.</i></p>	
	<p>6/ Direction : études Maison du Badminton</p>	
<p>Direction</p>	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Objectifs de l'équipement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répond aux stratégies FFBA d sur les plans : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Sportif, économique, promotionnel, événementiel ◦ Sociétal, éco-responsabilité, innovation sociale (inclusion des personnes fragiles, handicapées, sans emploi) • Accueil des territoires, des équipes de France <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rétributions et retombées économiques, partenariats • Fortes synergies, avec l'Arena Grand Paris (IFB, CM, championnats de France) et avec les activités du site • Fédérer les acteurs locaux : scolaires, seniors, handicap, entreprises, AMAP... • Créer un club résident fédéral pour animer le site : tournois, séminaires, colloques... • Créer un réseau avec les clubs locaux, le comité et la ligue pour dynamiser la première région de France en nombre de pratiquants (+ 39 000 licenciés) • Un espace de vie qui illustre les valeurs et les points forts du badminton • Un espace de vie qui puisse retranscrire les ambitions du projet fédéral • Un équipement modulable dans le temps et adaptable <p>Composition du projet pour la FFBA d</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au rez-de-chaussée : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Espace de 9 terrains, avec une zone de musculation, de compléments et plus spécifique au haut niveau ◦ Espace accueil, proshop, cordage, musée, convivialité, ... ◦ Espace Fit'minton, séminaires, entraînement, CEx, ... • Premier étage : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Zone pour séminaires, tournois, locations de terrains, entraînements de sportifs de haut niveau, ... ◦ Club house de 70 places avec vue sur les terrains • Deuxième étage : siège fédéral (total de 790 m², contre 524 actuellement) • L'ensemble du bâtiment serait partagé, pour le reste des espaces, avec des structures sportives privées (location de terrains autres que des terrains de badminton). <p>Structure économique proposée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un actif <ul style="list-style-type: none"> ◦ Équipement neuf, aux normes actuelles et aux charges réduites ◦ Qui renforce le modèle économique de la FFBA d • Montage optimisé <ul style="list-style-type: none"> ◦ Société Civile Immobilière afin de pouvoir récupérer la TVA ◦ Apports de la fédération réduits grâce à des subventions et des fonds propres ◦ Optimisation des conditions de la banque • Investissement total : 15 millions d'euros HT <ul style="list-style-type: none"> ◦ Subventions à aller chercher ◦ Apports en fonds propres, notamment grâce à la vente du siège actuel ◦ Prêt bancaire optimisé <p>Modèle économique d'exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités commerciales 	<p>6.1_PPT_Maison_du_Badminton_Cex_240525-26.pdf</p> <p>6.2_20240521_projet_LOI_FFBA d_Cex_240525-26.pdf</p> <p>6.3_Site_Arena_Grand_Paris_Cex_240525-26.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Fréquentations B2B et B2C des autres activités de la Cité des Sports et de la Santé, des autres pôles d'attractivité du site (entreprises et écoles du campus zéro carbone, ...) ◦ Synergies et opérations communes avec les autres activités de la Cité ◦ Evènements B2B de toutes les activités sportives de la Cité dans les espaces B2B de la MDB (salle de séminaires, club house) ◦ Activités de la MDB exploitées par un partenaire du site, leader dans l'exploitation d'activités sportives ◦ Les activités hors FFBaD : location de bureaux • Possibilité de rétributions des ligues et territoires • Leviers d'apports économiques pour la FFBaD (boost de nombre de licenciés, boost de sponsors, ...) <p>Atouts du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipement unique et exceptionnel • Emplacement • Cité des Sports et de la Santé • Synergies avec Arena Grand Paris (IFB, championnats internationaux et nationaux ?) • 3 jauges permettant la multiplicité des évènements (MdB, salle omnisport, grande salle) • Synergies avec les autres lots du site : fréquentation B2B et B2C du site, opérations communes.... • Répond aux stratégies FFBaD sur les plans sportif, économique, social et sociétal, évènementiel, promotion du badminton, rayonnement, ... • Budget prévisionnel : diminution du risque <ul style="list-style-type: none"> ◦ Investissement réduit, montage optimisé ◦ Exploitation portée par un partenaire ◦ Centre de profit bénéficiaire ◦ Retombées économiques pour la FFBaD <p>Calendrier prévisionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juin 2024 : dépôt d'une LOI (Lettre d'Offre Indicative) - marque d'intérêt pour la suite du projet • Eté 2024 : professe foncière (avec les conditions suspensives à intégrer dans le dossier) • Début 2025 : dépôt des permis de construire • Rentrée 2025 : début des travaux • Livraison espérée pour début 2027 <p><i>Béatrice Panizza</i> demande la valorisation du siège actuel. <i>Eric Salanoubat</i> répond 1.3M€ (estimation de 2022) mais des travaux sont à prévoir dans le cadre de la copropriété.</p> <p><i>Franck Laurent</i> demande des précisions sur le modèle d'exploitation. <i>Eric Salanoubat</i> répond que le conseil des sages réunis la semaine dernière est défavorable à une exploitation 100% externalisée. Le budget prévisionnel actuel est basé sur une gestion directe mais il peut évoluer.</p> <p><i>Gilles Castillon</i> demande si un benchmark a été réalisé auprès d'autres structures privées de badminton. La réponse est négative.</p> <p><i>Béatrice Panizza</i> informe le conseil exécutif qu'un rapport de la Cour des Comptes préconise la suppression du tronçon nord de la ligne 17, ce qui pénalise l'accessibilité du site choisi.</p> <p><i>Yohan Penel</i> prend la parole pour rappeler que ce projet était un engagement du projet fédéral, qu'il a évolué de manière très positive par rapport aux premiers travaux en 2021 et 2022, mais qu'il s'oppose au projet pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A ses yeux, la fédération n'est pas mature pour porter un projet de cette ampleur, cette mandature l'a illustré. Les dysfonctionnements opérationnels tendent à montrer qu'un projet de cette ampleur n'est pas raisonnable et il est de notre responsabilité de ne pas emmener la FFBaD sur ce chemin. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact RH d'une telle délocalisation n'a pas été réalisé. • L'accessibilité du lieu est problématique. Autant l'Arena est stratégiquement placée pour l'international entre 2 aéroports, autant pour le grand public, le site est préjudiciable. L'impact écologique n'est pas pris en compte. • La lettre d'intention a été envoyée la veille, ce qui ne permet pas de prendre une décision dans de bonnes conditions. <p><i>Alexandre Huvet</i> s'interroge sur l'urgence de prendre une décision. Eric Salanoubat répond que c'est une demande du porteur de projet et de la collectivité.</p> <p><i>Julien Laffay</i> affirme que c'est un projet stratégique et structurant. Il y aura toujours une bonne raison de ne pas le lancer. Il était très sceptique sur la 1^{ère} version mais est plus convaincu par la 2nde. Ce vote porte sur la poursuite du projet, pas sur le projet en lui-même.</p> <p>Vote n°7 : êtes-vous favorable à la signature de la lettre d'intention auprès du promoteur Réalités qui permet de poursuivre les études de la Maison du Badminton ?</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Henri Guermont, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Franck Laurent, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel)</p> <p>Pour : 6 / Contre : 6 / Abstention : 1</p> <p><i>NB : en amont du vote, Franck Laurent a demandé, au vu des enjeux à long terme pour la fédération, que ce vote ait lieu à bulletin secret. Le président a accepté la demande.</i></p> <p>Ce vote ayant eu lieu à bulletin secret, la voix prépondérante du président n'a pu être appliquée, maintenant l'égalité de ce vote. Il a donc été décidé d'ajourner la proposition. Une discussion spécifique aura lieu en juin avec un nouveau vote après avoir acculturé les élus absents ce jour.</p>	
	7/ Evènementiel : bilan YIFB24	
Evènementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i> <i>Pascal BILDSTEIN, directeur Evènementiel</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Un triple défi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habituellement espacé d'une année, l'enchaînement de deux éditions à 5 mois d'intervalle, a nécessité une planification particulière pour garantir la réussite de l'évènement. • L'exploitation d'une nouvelle salle (adidas arena) a ajouté une dimension supplémentaire à la complexité de l'organisation. Il a fallu composer avec de nombreuses inconnues générées par la livraison tardive de cet équipement et s'adapter en permanence. ... avec de nombreuses incertitudes économiques et logistiques. • L'intégration du test event olympique a été un challenge excitant mais très exigeant pour l'équipe nécessitant une charge de travail supplémentaire... <p>Une organisation classique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mais avec plus de journalistes et de photographes, ainsi qu'un record de billets édités <p>Promotion de l'évènement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affiche promotionnelle visible sur les panneaux de la ville de Paris • 1000 exemplaires de l'affiche distribués aux clubs franciliens • Promotion radio : RMC partenaire média <ul style="list-style-type: none"> ◦ 66 spots radio diffusés du 24 février au 10 mars 2024 sur les antennes de RMC 	7_PPT_YIFB24_Bilan_C ex_240525-26.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Campagne digitale sur les sites RMC du 21 février au 10 mars 2024 ◦ Activations : jeux concours raquettes / jeu concours visite de site • Promotion TV/Internet : L'Equipe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Bandeau dans le journal quotidien du 04 mars ◦ Campagne digitale sur le site L'Equipe.fr du 21 février au 10 mars 2024 ◦ Activations : jeux concours raquettes / jeu concours visite de site • Promotion print : 20 Minutes <ul style="list-style-type: none"> ◦ 1/4 ou 1/2 pages en fonction des éditions ◦ Campagne digitale sur les sites 20 Minutes : pré-roll du 25 février au 02 mars 2024 ◦ Activations : jeux concours raquettes / jeu concours visite de site • Production TV : AMP Visual TV <ul style="list-style-type: none"> ◦ 5 jours de diffusion en HD ◦ 66 matchs diffusés ◦ 16 caméras utilisées ◦ Diffusion des finales en direct sur Sport en France • 3 tournois annexes au cours de la semaines (partenaire, bénévoles et presse) <p>Une organisation exceptionnelle</p> <p>Une nouvelle salle</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 500 places/session en vente • 16 tapis (compétition / entraînement / échauffement) • Un nouveau modèle (économique / sécurité / marketing) • Deux salons / une tribune VIP sanctuarisées avec restauration contrainte • Mais un rayonnement institutionnel important <ul style="list-style-type: none"> ◦ Ministre et directrice des sports ◦ Parlementaires ◦ Président et direction du COJO 2024 ◦ Président et membres du council BWF ◦ Commission d'évaluation du CIO ◦ Ambassadeurs (Indonésie, Taïwan, Thaïlande) et représentation (Chine, Japon, Malaisie...) ◦ Présidents de ligue, comité et club en nombre ◦ Acteurs politiques (délégués ministériels, Mairie de Paris, ...) ◦ Acteurs du monde économique (Business France, Sporsora, ...) • Des stands partenaires limités <p>Un test pour les jeux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests techniques : placement du court TV et caméras / table de marque / salles d'échauffement et entraînement / flux des joueurs / parquet / accessibilité / enchaînement gymnastique • Test shadow : Omega / Atos / Orange / Airflow • Tests divers : dispositifs public et sécurité, ... <p>Billetterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Billetterie hors arena <ul style="list-style-type: none"> ◦ 13 semaines de commercialisation (12 de moins que d'habitude suite au problème de gestion par le COJO) ◦ Près de 19 500 billets édités ◦ Près de 400 000€ de chiffre d'affaires billetterie ◦ Prix moyen du billet : 30,20€ • Recommandations <ul style="list-style-type: none"> ◦ Améliorer l'acquisition de prospects grand public (public non-licencié) : grande marge de progression possible ◦ Prise en compte du contexte général <ul style="list-style-type: none"> ▪ Localisations différentes sur les trois dernières éditions ▪ Pas en période de vacances scolaires pour la zone C cette année contrairement à 2022 et 2023 ◦ Importance des relais de communication en fonction des collectivités et régions où les YIFB ont lieu 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Finances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un budget exceptionnel de 2 300 000€ HT • Subvention exceptionnelle de 485 000€ de la direction interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) • Près de 920 000 \$ de prize money pour les joueurs et de fee (droits d'entrée) à la BWF • Investissement fédéral au 25/05 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le déficit définitif sera annoncé plus tard mais sera probablement inférieur à 100 000€. • Les partenariats privés restent très faibles, les recettes billetterie ont été décevantes, et une optimisation de la salle est possible. 	
	<p>8/ Evènementiel : championnats du Monde et YIFB 2025</p>	
<p>Evènementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i> <i>Pascal BILDSTEIN, directeur Evènementiel</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Informations sur la candidature CM 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du dossier en 2018 • Evocation du développement fort du badminton en France <ul style="list-style-type: none"> ◦ Conviction que ces championnats doivent être un accélérateur pour le développement du badminton en France, dans toutes ses dimensions ◦ Résultats sportifs français : permettre à notre génération dorée de jouer à domicile et de gagner en France • Une tradition française d'organisation de grands événements sportifs, avec une expertise unique <p>Mise à jour au vu des différents éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date : 25 au 31 août 2025 • Lieu : Paris (ou Lyon) • Partenaire titre via BWF : TotalEnergies • Partenaire Equipement via BWF : Yonex • Budget prévisionnel estimé à 3.1 M€ • 380 k€ ont été provisionnés lors des exercices budgétaires précédents • Engagement de l'État : 500 k€ • Cahier des charges BWF de 122 pages • Modèle économique : pas de prize money / production TV à la charge de la BWF / 100 k\$ de fee • A titre indicatif, l'édition 2023 au Danemark a connu 53 000 entrées <p>Prochaines étapes institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du site hôte (la sélection du site hôte déterminera ensuite le site hôte des YIFB 2024) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Budgets des arenas ◦ Approches institutionnelles ◦ Révision éventuelle de l'engagement de l'État • Signature du contrat BWF <p>Prochaines étapes opérationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vision et durabilité : vote sur la vision et les objectifs • Budget prévisionnel V1 (avec plan de trésorerie) • Stratégie de communication et de partenariats • Gouvernance et périmètres de responsabilité – éventuelles conventions de partenariat avec des partenaires institutionnels • Organisation et stratégie ressources humaines : organigramme, montée en charge, internalisation et externalisation des tâches • Planification • Contrat avec le site hôte <p><i>Julien Laffay</i> regrette que la FFBaD n'ait pas mieux communiqué sur cette quinzaine du badminton de haut niveau avec l'enchaînement YIFB-MOB. <i>David Courbet</i> précise les statistiques de consultation du site de l'évènement,</p>	<p>8_PPT_CM_2025_Cex_240525-26.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>multipliées par 4 entre 2023 et 2024 (> 106k). Une revue très étoffée a été produite.</p> <p><i>Yohan Penel</i> informe le conseil exécutif de la diffusion d'un courrier du club du BACLY, organisateur des derniers CFJ, qui incriminent la FFBaD. Le président demande que le secteur prévoie une réponse factuelle et, au regard des critiques adressées par les derniers comités d'organisation, de faire des propositions pour éviter que cela ne se reproduise lors des prochaines éditions. <i>Julien Laffay</i> s'interroge sur la poursuite du fonctionnement actuel du fait de certaines éditions décevantes en termes de respect du cahier des charges et de rendus événementiels.</p>	
	<p>9/ Numérique : point d'avancement sur les travaux</p>	
<p>Numérique</p>	<p style="text-align: right;"><i>David COURBET, élu référent en charge du numérique</i></p> <p>Roadmap, suivi Poona</p> <ul style="list-style-type: none"> • A ce jour, les développements, ainsi que les arbitrages ont été faits en lien avec la politique fédérale actuelle, en continuité avec les axes définis par la secrétaire générale précédente. • Les dossiers en cours sont ceux qui ont été priorisés en 2023 comme l'adhésion en ligne, l'inscription aux compétitions internationales, FormaBad, ... • Le but étant d'optimiser les temps dans les différents process fédéraux, principalement les ressources humaines de la fédération et les organismes déconcentrés (OD) <p><i>Yohan Penel</i> précise que ces arbitrages et ces priorisations n'ont jamais fait l'objet de partage avec le conseil exécutif et qu'au regard de la fin de mandat, il doit y avoir des décisions collectives.</p> <p>Dossiers en attente de spécifications et/ou de priorisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honorabilité des officiels techniques • Création d'un système de gestion des justificatifs pour donner suite aux forfaits à justifier (avec soumission sur MyFFBaD des documents visant à justifier le forfait - très forte demande des joueurs, organisateurs et organismes déconcentrés) • Le suivi des sanctions disciplinaires • Les nouveaux labels • Le nouveau classement, en double run, sous réserve de spécifications fonctionnelles suffisantes. • Mettre en place un statut secourisme sur les officiels techniques, sous réserve de spécifications fonctionnelles suffisantes <p>Sur le sujet de l'honorabilité, <i>Gilles Castillon</i> alerte sur le fait que des personnes qui aident sur des entraînements (parents, ...) mais qui ne sont pas licenciés ne sont pas contrôlés. <i>Nathalie Huet</i> demande si l'acceptation ou non du processus d'honorabilité par les personnes déclarées dans Poona sont visibles par les présidents.</p> <p>Nouvelles priorités votées en conseil exécutif à réaliser avant la rentrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le rapport GEO sous réserve de spécifications fonctionnelles suffisantes pour travailler • Contrôles présence officiels techniques sur plusieurs évènements à la même date (officiels, joueurs, ...) • Modification labellisation (BAC, CEJ) <p>Adhésion en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le temps RH des organismes déconcentrés et clubs • Délivrance de la licence en automatique • Permettre la répartition des timbres directement (second temps) • Travail de concertation avec les ligues : la plupart des ligues ont communément salué la démarche d'échange, et ont été enthousiastes sur la mise en place de cette évolution à la prise de licence en ligne. 	<p>9.1_Note_RoadMap_numerique_Cex_240525-26.pdf</p> <p>9.2_PPT_point_numerique_Cex_240525-26.pdf</p> <p>9.3_Numerique_presentation_federations_professionnelles_Cap_Collectif_Cex_240525-26.pdf</p> <p>9.4_Numerique_presentation_globale_Open_Source_Politics_x_Decidim_2023_Cex_240525-26.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Yohan Penel</i> demande combien de ligues participent aux réflexions sur cette évolution. <i>David Courbet</i> répond que 8 contribuent et sont très positives. <i>Gilles Castillon</i> alerte sur le fait que cela ferait baisser les chiffres d'affaires des ligues. <i>Eric Salanoubat</i> et <i>Yohan Penel</i> rappellent que cet argent n'appartient pas aux ligues et que ces chiffres d'affaires sont fictifs.</p> <p><i>Yohan Penel</i> rappelle les statistiques 2022/2023 : 26.67% de licences prises en ligne, 12.63% de licences payées en ligne. Ces chiffres progressent chaque saison mais restent décevants au bout de 5 années de mise en place.</p> <p><i>Mathieu Marie</i> demande si le club pourra payer en ligne via sa Market Place.</p> <p>Inscriptions à l'international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le temps RH fédéral • Suivi de la consommation des inscriptions joueurs sur leur PPI • Aucune relance de paiement • Ce développement réalisé permet d'économiser quasiment 22 jours de travail par saison. • Le suivi des paiements par la fédération sur les joueurs disposant d'un PPI pourra aider au pilotage et prévenir d'une éventuelle dérive budgétaire. <p>FormaBad</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fluidifier le processus de déclaration de formation • Validation Qualiopi (seule la fédération est mandatée) • Amélioration du suivi des formations avec intégration des bilans • Simplifier au maximum les interactions humaines • Création d'un catalogue de formation • Gains <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire le temps de collecte et de ressaisie par les organismes déconcentrés ◦ Réduire d'environ 1/2 temps pour le responsable de suivi des formations (estimation FormaBad) ◦ Service supplémentaire aux organismes déconcentrés <p>Mérite fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration des clubs et comités au processus de nomination des candidats • Amélioration du processus, simplification et centralisation • Meilleur suivi avec des relances • Gains : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduction du temps du responsable (15j → 3j) ◦ Intégration des OD dans le processus ◦ Prise en charge simple des règles de contrôle <p><i>Yohan Penel</i> demande qu'une réunion de débrief soit organisée suite à cette première année de mise en place de la procédure numérique.</p> <p>Comité pilotage BadNet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration progressive des nouveaux formats de pratiques et de modèles de compétitions <p><i>David Courbet</i> alerte sur le fait que les nouveaux formats proposés soient bien intégrés dans le RGC et dans le règlement du classement.</p> <p>Sujets d'intérêt particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorisations de tournoi : volonté de réguler les dates de début d'inscription alors que le tournoi n'est pas encore autorisé par les instances • BadNet Source : publication d'une note interne à destination de la CFOT relative à la mise en œuvre de BadNet Source (garantie de continuité de service). • Dictionnaire des formats : création d'un référentiel inspiré de l'annexe XII du RGC, reprenant l'ensemble des nouveaux formats de pratique et définissant les modalités correspondantes (code informatique, compatibilité Poona, compatibilité de format, impacts en termes de points et de classement...). 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • No match : limitation de la fonctionnalité aux championnats de France et définition des solutions à adopter selon les différents cas de figure constatés (n'existe pas au RGC) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Tirage au sort – ordre des matchs : conformité attendue avec le RGC ◦ Facturation : mise en conformité des factures et possibilité d'avoir des <i>proforma</i> <p><i>Eric Chamier</i> demande pourquoi il est nécessaire que les autorisations soient faites 90 jours avant la compétition. <i>Béatrice Panizza</i> précise qu'elle souhaite travailler sur ce point pour raccourcir la procédure.</p> <p><i>Mathieu Marie</i> indique qu'il y a un problème avec le week-end des 31/08-01/09 cette année car il y a des tournois et les licences s'arrêtent au 31/08/24.</p> <p>Tableau de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un tableau de pilotage a été élaboré afin de suivre les 232 demandes recensées depuis janvier 2023. • Ces demandes ne concernent que des aspects qui nécessiteraient un arbitrage ou une évolution technique. Elles sont à différencier de celles faites via le support BadNet (bugs). • Les demandes sont pour la majorité issues des territoires (46%). Les autres demandes proviennent essentiellement du secteur de la Vie sportive (25%) et des officiels techniques (22%). • Quelques thèmes sont récurrents comme la réalisation des échanciers et la constitution des tableaux (28 demandes), les inscriptions (27) ou les interclubs (18). <p>Médiathèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de l'espace licencié, MyFFBaD et ajout d'une base de documentaire • Affichage des documents de la fédération liés aux droits de la personne connectée ou non <ul style="list-style-type: none"> ◦ Documents filtrés par profil ◦ Par tag ◦ Par mots dans les documents (OCR) <p>Démocratie participative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux solutions ont été portées à la connaissance du numérique : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Décidim ◦ Cap Collectif • Les deux solutions semblent convenir sur le point fonctionnel et technique. • Mise à part le budget de mise en place et le récurrent annuel pour le maintien et l'hébergement de la solution il reste la partie RH interne à définir. • L'intégrateur de Décidim annonce un ¼ temps sur 1 projet par trimestre avec une restitution standard. Pour des restitutions plus poussées avec analyses, statistiques avancées, il faudrait compter quasi-un ½ temps. • Pour ces deux solutions, la recommandation est de former à minima deux personnes pour assurer une continuité de service. <p>Réforme du classement</p> <ul style="list-style-type: none"> • A ce jour, les éléments en possession du secteur numérique ne sont pas suffisants pour entreprendre la mise en place d'un développement. • Actuellement, avec les éléments connus, le secteur est à 35 jours environ de développement Poona et une vingtaine de jours salariés fédéraux, ainsi qu'une dizaine de jours pour les affichages sur MyFFBaD (<i>la régie Poona fonctionne sur 3j de développement / semaine ce qui porterait à 3 mois de développement exclusif sans gestion d'autres projets en parallèle</i>). • Il reste des questions en attente de réponses, qui sont impératives à la cohérence du classement, sans quoi il ne sera pas possible de répondre au fonctionnement fédéral actuel (<i>points à l'international, reclassement, interdépendances entre disciplines, mixité de jeu par niveau, etc.</i>). 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Il est donc compliqué de prévoir une cotation, du temps pourrait se rajouter aux 35 jours déjà estimés, avec un nombre de jours supplémentaires conséquent.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le secteur reste optimiste sur la continuité des travaux et espère un lancement en double run au plus tard sur la saison 2025-2026 (travaux effectués pendant 2024-2025). Si ce dernier est concluant, une application sur la saison 2026-2027. <i>Yohan Penel</i> répond que cette projection n'est pas satisfaisante. Les réponses apportées par le groupe de travail doivent permettre d'avancer dès la saison prochaine. <p>MyCompet</p> <ul style="list-style-type: none"> Lors de la dernière AG en avril 2024, il a été demandé un point sur le logiciel MyCompet. De manière factuelle les coûts engagés lors du développement de la solution sont : <ul style="list-style-type: none"> 591 jours du prestataire Supralog, 324 293,86 € TTC D'autres coûts internes liés au suivi de ce projet Prévision première année de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> Déploiement nouvelle infra (MyFFBaD, MyClub, MyCompet) 6900 € Hébergement + maintenance (MyFFBaD, MyClub, MyCompet) 16 000 € TMA + MCO + Dev (MyCompet) 64 000 € <ul style="list-style-type: none"> MCO + support N2 Corrections et évolutions (80j) Le tarif jour reste négocié à 550 € TTC en cas de développement conséquent supplémentaire. Au vu de ces chiffres, l'AG souhaiterait connaître la suite à donner et les raisons qui ont poussé la FFBaD à déprécier une solution qui avait été livrée en novembre 2020. L'aspect fonctionnel avait été recetté et la solution avait été jugée fonctionnelle, prête à être éprouvée sur des compétitions tests. <p>Il est prévu de se rapprocher de la société PaperMint qui a acquis Supralog sur la question de la propriété du logiciel.</p> <p>La prochaine équipe dirigeante choisira si elle veut le déprécier à 100%.</p>	
	<p>10/ Vie sportive : point de situation sur les travaux d'intégration des disciplines associées</p>	
<p>Vie sportive</p>	<p style="text-align: center;"><i>Nathalie HUET, élue en charge des disciplines associées</i> <i>Dominique FROISSART, chargé de mission Vie sportive</i></p> <p>Contexte Cadre de la délégation ministérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> AirBadminton : période estivale / licences FFBaD Crossminton : pas d'interactions Plumfoot & Racketlon : pleine collaboration <p>Sollicitation nouvelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Footbag Net : similitude avec le Plumfoot <p>Chiffres et ordres de grandeur</p> <ul style="list-style-type: none"> Crossminton : 16 clubs (dont un FFBaD) – 372 adhérents Plumfoot : 7 clubs (dont 2 FFBaD) – 68 adhérents AirBadminton : 13 sites (dont un sans club) et 25 terrains mobiles Racketlon : 6 clubs – 1029 adhérents <p>Des actions probantes à leur profit Actions communes</p> <ul style="list-style-type: none"> Journée IFB 2024 Groupe de travail commun / intégration dans le calendrier fédéral Représentation fédérale sur les grands événements Nouvelles pages sur le site internet FFBaD / actualités brèves Actions éligibles à l'ANS <p>Actions spécifiques Plumfoot</p>	<p>10.1_Vsdias_2404_DA_li_cenciation_affiliation_Cex_240525-26.pdf</p> <p>10.2_DA_Note_complémentaire_Cex_240525-26.pdf</p> <p>10.3_PPT_DA_Point_de_situation_Cex_240525-26.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Délégation Plumfoot au siège fédéral • Esprit Bad n°63 – « Esprit Plumfoot » • Emission Club Sport en France • Diffusion finale Open sur chaîne YouTube FFBaD • Préparation stage équipe de France en 2024 • Espace de stockage • Service civique <p>Actions spécifiques Racketlon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier de reconnaissance comme discipline de haut niveau • 100% BaD – Myriam ENMER • Stage équipe de France à Talence en 2023 • Préparation stage 2024 • Appui organisation championnats de France • Fourniture de volants • Lettres d'appui • Compo'plume <p>Des points d'attention disparates</p> <p>Points en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de club et part fédérale faible • Joueurs sans club et avec des licences événementielles • Niveaux officiels <ul style="list-style-type: none"> ◦ A la fois joueur, arbitre, entraîneur et dirigeant ◦ Adaptation logicielle ◦ Valorisation des activités • Entraînements : spécificités et défraiements • Evènements <ul style="list-style-type: none"> ◦ Promotion et valorisation des grands évènements ◦ Equilibre financier ◦ Site et coût de location • Obtention de créneaux <p>Spécifiques Plumfoot</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clubs principalement situés en région parisienne • Filière arbitrage et d'entraînement à mettre en place • Règles techniques fédérales <ul style="list-style-type: none"> ◦ Poteaux à 1,60 m ◦ Distances de sécurité ? <p>Spécifiques Racketlon</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'associations omnisports • Barrière des 1000 joueurs et part de joueurs FFBaD • Compétences dans les quatre disciplines et relation avec les autres fédérations pour les officiels • Faire progresser en badminton dès le plus jeune âge • Des performances de haut niveau • Des sites capables d'accueillir les 4 disciplines et les structures privées (telles que pour le squash) <p>Retours d'autres fédérations sur l'intégration de disciplines associées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aéromodélisme : l'intégration n'est pas simple et nécessite des compromis. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fonctionnement et comportements très différents des adhérents selon les disciplines ◦ Un modèle fédéral plus contraignant et des disciplines qui craignent de perdre leur identité ◦ Des clubs historiques et/ou importants en effectif qui ne veulent pas intégrer ces nouvelles disciplines ◦ Ciblage systématique sur les réseaux sociaux des personnes ne voulant pas entendre parler d'intégration de ces nouvelles disciplines • Randonnée pédestre : intégration progressive du long côté <ul style="list-style-type: none"> ◦ « Comité national de transition » avec pour but de définir les règles liées à la discipline, à la sécurité et aux compétitions 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Devenue après 4 années une discipline à part entière (dissolution du comité) <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des licenciés et des clubs ? <ul style="list-style-type: none"> ◦ Poids différent ou non selon les disciplines ◦ Poids différent ou non si cumul des disciplines ◦ Un joueur de Racketlon doit-il payer deux licences ? ◦ Vocation à long terme à être intégré dans des clubs de badminton • Représentation dans les instances et les collèges fédéraux • Transition via des commissions spécialisées ? <p>Propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir un mode d'affiliation <ul style="list-style-type: none"> ◦ Proposer une affiliation universelle - un club est affilié à la FFBaD quel que soit la ou les disciplines qu'il propose (tarification unique et possibilité d'exonération la première année). ◦ Proposer une affiliation par discipline - chaque club s'affilie pour chaque discipline qu'il propose (tarification selon la ou les disciplines proposées). ◦ Proposer une affiliation de base et une extension par discipline - chaque club est redevable d'une cotisation de base (tronc commun) et d'une cotisation supplémentaire correspondante à la ou aux disciplines qu'il propose. • Choisir un mode de licenciation <ul style="list-style-type: none"> ◦ Proposer une licence universelle toutes disciplines ◦ Proposer une licence par discipline ◦ Proposer une licence de base et une extension par discipline • Différencier le mode de licenciation selon les catégories des licenciés (jeunes ou non) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Ne pas différencier les jeunes des moins jeunes ◦ Proposer une licence universelle pour les jeunes uniquement pour les catégories d'âge très jeunes (U11) ◦ Proposer une licence universelle pour les jeunes pour les catégories d'âge concernées par le dispositif fédéral jeunes (U17) • Définir des modalités identiques pour toutes les disciplines associées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Homogénéiser le dispositif quel que soit la discipline associée ◦ Discriminer le cas particulier du Racketlon (cas de la licence événementielle, cas particulier du joueur de Racketlon déjà licencié FFBaD) • Limiter ou non le coût de la licenciation pour les disciplines associées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Proposer des licences selon le format nominal incluant une part fédérale, ligue et comité ◦ Proposer un tarif particulier selon la ou les disciplines pratiquées sur le modèle des licences estivales ◦ Proposer des licences fédérales dédiées aux disciplines associées (part FFBaD uniquement) <p><i>Yohan Penel</i> salue la qualité du travail présenté, très complet et documenté. Il rappelle que le lancement de la licence pour les disciplines associées doit correspondre au lancement de services concrets aux nouveaux clubs affiliés pour ne pas créer de la déception.</p> <p><i>Eric Salanoubat</i> interroge sur les souhaits ds 3 disciplines quant aux questions posées (gouvernance, licence) et demande si un potentiel de croissance est estimé. <i>Dominique Froissart</i> répond que le racketlon a un vrai potentiel en matière de compétition avec une dynamique importante et quelques « stars » qui en font la promotion, et également un potentiel du plumfoot dans le milieu scolaire. Il précise cependant la peur de la perte d'identité dans les communautés concernées. <i>Gilles Castillon</i> demande s'il est prévu de faire des démonstrations dans le cadre des JOP 2024.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	11/ Direction : point d'information	
Direction	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Olivier BIME, directeur technique national adjoint</i></p> <p>Actualités du président</p> <ul style="list-style-type: none"> • ANS-PSF <ul style="list-style-type: none"> ◦ Demandes des clubs en forte augmentation (336 dossiers de club en 2024 contre 298 en 2023 ; 3.3 M€ demandés contre 3 M€ en 2023) <p><i>Nathalie Huet</i> informe que l'ANS réclame l'argent aux structures lorsque le bilan financier et d'action n'est pas satisfaisant. Elle interpelle sur le fait que certains dossiers sont refusés lors de la pré-instruction sans que leur soit laissée la possibilité de faire la modification nécessaire (comme un taux de subventionnement légèrement supérieur à 50%). <i>Yohan Penel</i> précise qu'en effet, les clubs sont relancés s'ils manquent un document mais pas s'il y a un problème sur les documents car cela nécessite de rouvrir la plateforme spécifiquement. Le point sera remonté à la cellule fédérale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licences et affiliation <ul style="list-style-type: none"> ◦ La dynamique de licence se poursuit, avec l'objectif de 210k qui sera atteint en juin. ◦ Toutes les ligues en augmentation entre 0 et 6 % par rapport à 2022-2023 • Statuts types des organismes déconcentrés <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réception des projets de statuts et validation par le secteur administratif ◦ AG de ligue - représentation par le président ou par quelqu'un missionné pour le remplacer • Elections fédérales : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Code électoral voté ◦ Support à destination des organismes déconcentrés pour leur assemblée générale ◦ Courrier à l'attention des clubs • Guide des bonnes pratiques club/collectivité : en production • Sollicitations à venir : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Fédération française de ski : assemblée générale (31 mai) ◦ BPI France : Sport Définition (5 juin) ◦ Congrès ESS France : table ronde sur l'ESS comme moteur de la cohésion territoriale (12 juin) ◦ Congrès de l'UDES : table ronde sur les futurs du travail (17 octobre) • Agenda institutionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ 28 mai : séance plénière du CESE, restitution des travaux sur les financements associatifs ◦ 30 mai : AG du CNOSF ◦ 04 juin : AG du COSMOS ◦ 06 juin : réunion du comité scientifique de la FFBaD ◦ 13 juin : inauguration des Archi'Folies, animations au Sénat, Media Day INSEP ◦ 13-16 juin : Nantes IC ◦ 19 juin : commission olympique ◦ 26 juin : conseil exécutif • Fondation 1PACTE Gagnant <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouvelle interlocutrice à la fondation du sport français ◦ Le CA s'est réuni le 22 mai ◦ Appel aux dons à l'occasion de la journée mondiale du badminton le 05 juillet à instituer ◦ Validation des fiches projets (fonds de soutien à l'innovation dans les clubs, Entourage, Premiers de cordée, Solibad, Compo'Plume, SHN) 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Agnès Chacun</i> demande si les fiches projets SHN peuvent concerner les mineurs.</p> <p>32 principaux chantiers de la fin d'olympiade</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vie sportive : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Classement : mise en production du nouveau pour tuilage sur 2024/2025 ◦ Modification du règlement des tenues ◦ Déploiement du circuit fédéral vétérans ◦ Utilisation de nouveaux formats de compétition • Performance sportive : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réussite aux JOP ◦ Renouvellement de l'encadrement à l'INSEP • Relations avec les territoires : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réunions dans les territoires suite à la concertation ◦ Guide sur les bonnes pratiques club/collectivités ◦ Validation des statuts des ligues et des comités ◦ Finalisation de l'outil d'évaluation de la saturation des clubs ◦ Pack « création de club » • Performance sociale : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Finalisation du label EFB ◦ Avancement de la réflexion sur les autres labels (dont l'évolution de ECOBaD) ◦ Livraison de l'outil de mesure de l'impact social des pratiques ◦ Levée de fonds de la fondation et appel à projets ◦ Guide d'animation pour les publics non compétiteurs • Evènementiel : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Livraison des deux derniers championnats de France ◦ Choix des salles pour les CM 2025 et les YIFB 2025 • JOP 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Relais de la flamme ◦ Gestion des billetteries • Administration & Animation d'équipe : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gestion des élections fédérales ◦ Guide sur le CEC, les indemnités kilométriques, l'abandon de remboursement de frais ◦ Chiffres clés de la saison 2023/2024 • Communication & Marketing : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Quinzaine du badminton ◦ Capitalisation sur les JOP ◦ Acculturation aux missions de la FFBaD • Finances & Economies du badminton : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collecte de la taxe d'apprentissage ◦ Tenue du budget prévisionnel • Direction : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Médiathèque pour les dirigeants ◦ Evaluation du mandat ◦ Attribution des appels d'offres 	
	12/ Présidence : évaluation de la mandature	
Présidence	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Mise en place d'un groupe en charge de l'évaluation de la mandature</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Evaluation objective, qualitative et quantitative du mandat ◦ Grille applicable à la FFBaD, aux ligues et aux comités ◦ Outil pour permettre une meilleure compréhension des clubs dans le cadre des élections fédérales • Bases : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Projet fédéral ◦ Feuilles de route 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Bénévoles et professionnels de la FFBaD, de ligues et de comités ◦ Pas de candidats aux élections fédérales • Calendrier : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Constitution lors du conseil exécutif du 26 juin ◦ Livrable au 09 novembre 	
	13/ Présidence : propositions de personnalités qualifiées pour le haut conseil	
Présidence	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Evolution du haut conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 collèges au lieu de 7 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Anciens élus de la FFBaD élus par leurs pairs (binôme) ◦ Anciens élus de ligue/comité, tirés au sort parmi les candidats (binôme mixte) ◦ Binôme mixte d'élus de club tirés au sort parmi les candidats ◦ Deux personnalités qualifiées désignées par le conseil exécutif <p>Collège des personnalités qualifiées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les noms de personnalités peuvent être proposées par les membres du conseil exécutif. • Au bout de cette première présentation, aucun nom est soumis. <p><i>Gilles Castillon</i> demande s'il y aura une audition des candidats ou juste un vote sur CV. <i>Yohan Penel</i> répond que ce sera sur CV.</p>	
	14/ Questions diverses	
	<p><i>Yohan Penel</i> informe que Sylvain Benaïn a été élu au board de Badminton Europe avec le plus de voix.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> demande où en est l'audit de l'Inspection Générale. <i>Yohan Penel</i> répond que l'IGESR continue de demander des documents et des statistiques. Le rapport provisoire devrait être transmis d'ici la fin du mois. Il y aura 15 jours pour produire un rapport contradictoire. Le rapport sera ensuite transmis à la ministre pour arbitrage final.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> demande un bilan écrit des AG de la BWF et de BEC. <i>Yohan Penel</i> répond que Sylvain Benaïn transmettra un bilan par courriel.</p> <p><i>David Courbet</i> informe qu'un travail sur la sécurisation des données de la commission culture est à l'étude.</p>	

Fin de la séance : 12h45

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD